

Budget primitif 2021 – Budgets annexes des établissements départementaux, à prix de journée globalisé, dotés d'un budget annexe

I- La Pouponnière

La proposition de budget primitif pour l'exercice 2021 est :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	11 326 549	11 326 549
Section d'investissement	1 238 665	1 238 665

1. Dépenses d'exploitation

Les propositions d'inscriptions de dépenses de la section d'exploitation s'élèvent à 11,33 M€.

Les dépenses réelles représentent 10,57 M€ et sont constituées des dépenses de personnel (9,41 M€), des charges d'exploitation courante (0,71 M€), des charges afférentes à la structure (0,45 M€).

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 0,76 M€ et sont constituées uniquement de la dotation aux amortissements des immobilisations.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 11,33 M€ dont 1,29 M€ d'excédent de la section d'exploitation reporté.

Elles se décomposent en 9,73 M€ de produits de la tarification, 0,20 M€ de produits relatifs à l'exploitation et 0,10 M€ de produits financiers.

3. Dépenses d'investissement

Les propositions de dépenses d'investissement s'élèvent à 1,24 M€, essentiellement sur les immobilisations corporelles.

4. Recettes d'investissement

Les prévisions de recettes s'élèvent à un montant de 1,24 M€, dont 0,48 M€ de recettes réelles constituées de la prévision d'emprunt et du fonds de compensation pour la TVA.

Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements (0,76 M€).

5. Présentation synthétique de l'équilibre

De manière synthétique, le budget primitif 2021 de la Pouponnière se présente de la manière suivante :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	11 326 549	Dépenses	1 238 665
Recettes	11 326 549	Recettes	1 238 665

II- Le Centre Maternel

La proposition de budget primitif pour l'exercice 2021 est :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	3 795 226	3 795 226
Section d'investissement	559 397	559 397

1. Dépenses d'exploitation

Les propositions d'inscriptions de dépenses de la section d'exploitation s'élèvent à 3,80 M€. Les dépenses réelles représentent 3,46 M€ et sont constituées des dépenses de personnel (2,97 M€), des charges d'exploitation courante (0,32 M€) et des charges afférentes à la structure (0,16 M€).

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 0,34 M€ et sont constituées de la dotation aux amortissements des immobilisations.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 3,80 M€, dont 0,30 M€ d'excédent de la section d'exploitation reporté.

Elles se décomposent pour 3,41 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé) et pour 0,08 M€ de produits relatifs à l'exploitation.

3. Dépenses d'investissement

Les propositions de dépenses d'investissement s'élèvent à 0,56 M€, dont 0,55 M€ relatifs aux immobilisations corporelles, 5 k€ pour les immobilisations financières (prêts sociaux), et 0,8 k€ de cautionnements.

4. Recettes d'investissement

Les prévisions de recettes s'élèvent à un montant de 0,56 M€, dont 0,22 M€ de recettes réelles, constituées de la prévision d'emprunt et du fonds de compensation pour la TVA.

Les recettes d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements (0,34 M€).

5. Présentation synthétique de l'équilibre

De manière synthétique, le budget primitif 2021 du Centre Maternel se présente de la manière suivante :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	3 795 226	Dépenses	559 397
Recettes	3 795 226	Recettes	559 397

III- La Cité de l'Enfance

La proposition de budget primitif pour l'exercice 2021 est :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	7 367 257	7 367 257
Section d'investissement	931 970	931 970

1. Dépenses d'exploitation

Les propositions d'inscriptions de dépenses de la section d'exploitation s'élèvent à 7,37 M€. Les dépenses réelles représentent 6,70 M€ et sont constituées des dépenses de personnel (5,65 M€), des charges d'exploitation courante (0,67 M€) et des charges afférentes à la structure (0,39 M€).

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 0,66 M€ et sont constituées uniquement de la dotation aux amortissements des immobilisations.

2. Recettes d'exploitation

Les recettes de la section d'exploitation représentent un montant de 7,37 M€, dont, 0,59 M€ d'excédent de la section d'exploitation reporté.

Elles se décomposent pour 6,76 M€ de produits de la tarification (prix de journée globalisé) et pour 0,02 M€ de produits relatifs à l'exploitation.

3. Dépenses d'investissement

Les propositions de dépenses d'investissement s'élèvent à 0,93 M€, dont 0,01 M€ pour les immobilisations incorporelles (frais d'évaluation) et 0,92 M€ pour les immobilisations corporelles.

4. Recettes d'investissement

Les prévisions de recettes s'élèvent à un montant de 0,93 M€, dont 0,27€ de recettes réelles constituées essentiellement du fonds de compensation pour la TVA.

Les recettes d'ordre sont composées des dotations aux amortissements 0,66 M€.

5. Présentation synthétique de l'équilibre

De manière synthétique, le budget primitif 2021 de la Cité de l'Enfance se présente de la manière suivante :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	7 367 257	Dépenses	931 970
Recettes	7 367 257	Recettes	931 970